SI.BE.PO.VI
40 rue Jules Ferry - 60370 BERTHECOURT

Envoyé en préfecture le 22/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Publié le
ID : 060-256005687-20221215-082022-DE

Délibération du CONSEIL SYNDICAL *08/2022*

DEPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Beauvais

Canton de Chaumont-en-Vexin

Date de la convocation : 8 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de votants : 7

Nombre de présents : 9

Objet : MODIFICATION TARIF CANTINE au 1er février 2023

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Berthecourt, sous la vice-présidence de Madame Gaëlle LEBEL.

Etaient présents

Mesdames et Messieurs les titulaires : AUTIN Brigitte, BORDERES Lydia, CAUDRON Flavie, *LEBEL Gaelle, CLARY WAWRIN Agnès, THOMAS Grégory*

Mesdames et Messieurs les suppléants : CROLA Cathie, SUZE Nancy, MAYEUX Jean-Luc

Madame CLARY WAWRIN Agnès a été élue secrétaire de séance.

Madame la Vice-Présidente expose qu'au vu de la hausse du prix du repas annoncé par notre fournisseur la Sté CONVIVIO à hauteur de 8 % depuis le 1er novembre 2022 il a été décidé d'augmenter le tarif du repas fourni de 0.10 euros, au 1er février 2023, soit :

- **3.80** au lieu de 3.70 euros pour les enfants des communes de Berthecourt, Villers Saint Sépulcre et Heilles. A ce prix s'ajoute toujours la demi-heure de pause méridienne.

- **4.10** au lieu de 4 euros pour les enfants de la commune de Ponchon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve par 7 **voix « POUR »**, de valider cette modification de tarif.

Fait et délibéré en séance, par les membres présents,
les jours, mois et an susvisés.
Pour extrait conforme au registre des délibérations.
La Présidente, Lydia BORDERES

Acte rendu exécutoire après :
-dépôt en Préfecture le : 22/12/22
-publication ou notification du :

SI BE PO VI ★ BERTHECOURT (60) ★